

Arrondissement de DUNKERQUE  
Canton de WORMHOUT  
**COMMUNE D'HERZEELE**

**ARRETE MUNICIPAL N° 188/2024**

**OBJET : REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION – rue du St Sacrement à hauteur du n° 536 – Sté VTPS-SAS**

Le Maire de la Commune d'HERZEELE

VU le Code des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route ;

VU la demande en date du 18/06/2024 – de M. AGEZ Aurélie – de la Sté VTPS-SAS– 28 rue des Pierrettes – 62240 MENNEVILLE ;

CONSIDERANT QU'il convient de prendre des mesures de sécurité lors des travaux de changement de de dispositifs de chambre télécom pour Orange, rue du Saint Sacrement à hauteur du numéro d'habitation 536 ;

**ARRETE :**

ARTICLE 1 : La circulation sera alternée manuellement, et limitée à 30km/h, au droit des travaux de changement de dispositif de chambre télécom pour Orange – rue du Saint Sacrement à hauteur de l'habitation n° 536, à compter du 01/07/2024 pour un délai d'intervention dans les 30 jours calendaires.

ARTICLE 2 : le stationnement sera interdit au droit des travaux et ce pendant toute la durée des travaux.

ARTICLE 3 : La Sté VTPS– 28 rue des Pierrettes – 62240 MENNEVILLE, chargée des travaux, mettra en place les déviations et la signalisation nécessaire.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Le responsable de l'arrondissement routier de Dunkerque – e-mail : [gdp.dunkerque@lenord.fr](mailto:gdp.dunkerque@lenord.fr)
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Wormhout – e-mail : [cob.wormhout@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cob.wormhout@gendarmerie.interieur.gouv.fr)
- Mme AGEZ Aurélie – de la Sté VTPS– 28 rue des Pierrettes – 62240 MENNEVILLE, email : [aurelie.agez.ext@vtps-sas.fr](mailto:aurelie.agez.ext@vtps-sas.fr)

Fait à HERZEELE, le 26 juin 2024

Le Maire,  
S.FRANCKE

ARRETE RENDU EXECUTOIRE  
PUBLIE et/ou NOTIFIE le : 26 juin 2024

Le Maire,  
S.FRANCKE

